

LES PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION MAGHREB - C.E.E. DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU MAROC

par

Abdelaziz BELAL

Au lendemain de 1956, le Maroc avait hérité d'une économie de type colonial, dotée toutefois d'une infrastructure (ports, routes, etc...) relativement développée dans certaines régions. En même temps, il avait à faire face à des problèmes sociaux importants : chômage, accélération de l'exode rural, faible niveau de vie de la grande masse, solution des problèmes sanitaires et culturels de la population, etc...

D'une économie coloniale aux structures archaïques et dépendantes, il fallait faire une économie nationale qui crée par elle-même des forces et des mécanismes internes d'accumulation et de progrès, à partir d'une profonde reconversion des structures socio-économiques et des comportements.

Une brève analyse de l'évolution socio-économique amorcée au lendemain de l'indépendance permet de constater que ce résultat n'a pas été atteint pour l'essentiel, malgré certains progrès limités dans quelques secteurs.

Les transformations les plus importantes qui ont marqué l'évolution de l'économie et de la société marocaine depuis cette date ne relèvent pas d'un changement décisif de la structure de l'économie et de ses rapports avec l'extérieur, ni de modifications substantielles du profil de la croissance des forces productives qui auraient été accompagnées d'une plus grande maîtrise

de la Nation sur elles. Ce qui a prévalu consiste plutôt en un phénomène de "transfert" d'une partie du capital et du Revenu National, auparavant détenus par des étrangers vers des nationaux, grâce à la marocanisation de l'administration et d'une partie des activités économiques, dans le cadre d'une intégration plus accentuée de l'économie dans le marché capitaliste mondial.

La différenciation sociale est plus accentuée qu'à la veille de l'indépendance, mais les nouvelles couches bourgeoises n'ont qu'une très faible propension à l'investissement productif. Les énormes besoins en matière de création d'emplois, en matière de scolarisation, de formation de cadres et d'amélioration du niveau de vie de la masse de la population subsistent et s'amplifient avec la croissance démographique.

Durant la décennie (1962-1972) le taux de croissance moyen annuel de la production intérieure brute (PIB) aurait à peine dépassé les 3 % soit l'équivalent du taux d'accroissement démographique. Certes, si on ne prend que les années couvertes par le Plan (1969-1972), il aurait été un peu plus élevé, de l'ordre de 4,7 %.

De façon officielle, dans les Plans successifs qui se sont succédés au Maroc depuis 1965 (Plan Triennal 1965-1967, Plan Quinquennal 1968-1972), l'accent a été mis sur trois priorités : l'agriculture, le tourisme et la formation des cadres; l'actuel Plan Quinquennal (1973-1977) a ajouté comme 4ème priorité, l'industrie.

Depuis une dizaine d'années l'essentiel des dépenses d'investissement public est allé à un secteur déterminé de l'agriculture (barrages, réseaux d'irrigation) ainsi qu'à l'infrastructure des communications et également à l'équipement touristique. En moyenne, durant cette période, 1/3 environ des investissements publics a été dépensé dans l'agriculture, surtout dans la grande hydraulique agricole.

L'équipement touristique a bénéficié également de dépenses relativement importantes depuis 1965. L'industrie a été laissée à l'initiative privée, encouragée à investir par diverses mesures, si l'on excepte une intervention directe de l'Etat dans le secteur sucrier et dans le domaine de la transformation des phosphates. Il en est résulté une certaine croissance industrielle assez lente, compte tenu du point de départ (4 % l'an) axée surtout sur des industries de substitution aux importations de biens de consommation (textiles, corps gras, industries alimentaires), et de matériaux de construction.

Le Plan actuel prolonge les tendances précédentes, tout en mettant l'accent, plus que par le passé, sur l'exportation de produits industriels (essentiellement textiles, agro-industrie et produits issus d'une première transformation d'une partie des phosphates).

Ce Plan constate que le marché intérieur est étroit à cause du faible pouvoir d'achat des masses, ce qui entraîne un sous-emploi des capacités de production, et que la politique de substitution aux importations suivie depuis l'indépendance a atteint ses limites. Il faut souligner à ce propos que ces limites ont été atteintes, non seulement à cause de l'étroitesse du marché intérieur, mais aussi à cause de l'absence d'industries de base (loin de soulager la Balance des Paiements, cette politique contribue à l'alourdir à cause des importations de biens d'équipement et de demi-produits, sans parler des inconvénients de la dépendance financière et technologique vis-à-vis de firmes transnationales). Dans ce contexte, et dans la mesure où l'étroitesse du marché intérieur est considérée comme une donnée quasi-permanente (notamment à cause de l'absence d'une profonde réforme agraire), l'orientation "extravertie" de la croissance économique risque de s'accroître en faveur d'une intégration plus poussée aux formes actuelles de la "division internationale du travail", telle qu'elle est imposée aux économies périphériques par les grands centres du capitalisme mondial (en plus de la fourniture de matières premières et de certains produits agricoles, exploitation plus intense de la possibilité de disposer d'une main-d'œuvre bon marché et première transformation sur place de certaines matières brutes demandées sur le marché mondial).

Contrairement à certaines allégations, ce type de croissance misant sur le développement de certaines industries légères ne crée pas beaucoup d'emplois, dans la mesure où les investisseurs capitalistes soumis à des impératifs de compétitivité et à une technologie importée (conçue essentiellement sur la base de l'accentuation de l'économie de main-d'œuvre), ont une très forte tendance à adopter des techniques de plus en plus capitalistiques.

Par ailleurs d'autres inconvénients sont en train de perturber fortement ce type de croissance, spécialement l'aggravation de la conjoncture économique internationale dans le monde capitaliste. La croissance de l'économie marocaine en 1974, 1975 et 1976 en a subi directement le contre-coup. En 1974, ce fut notamment la baisse du flux touristique. En 1975, les conséquences ont été plus graves encore : la conjugaison d'une mauvaise récolte avec une forte baisse de l'exportation de minerais, surtout des phosphates, principale richesse du pays (un peu plus de 13 millions de tonnes seulement furent exportées contre des prévisions de 20 millions, baisse aggravée par la chute des prix qui sont passés de plus de 60 dollars la tonne à 40 dollars ou même moins), a eu pour effet un taux de croissance de la PIB extrêmement bas (entre 1 et 2 %). La Balance commerciale de l'année 1975 a connu un énorme déficit (plus de 4 milliards de DH, soit 40 % des importations en valeur) à la suite de la hausse des prix à l'importation (biens d'équipement et biens de consommation manufacturés) et des importations massives de produits

alimentaires (céréales, sucre, huile), tandis que les quantités exportées baissaient en même temps que leurs prix enregistraient une diminution ou une stagnation.

Pour l'année 1976, malgré les perspectives d'une récolte bonne ou moyenne, la tendance générale en matière d'exportation ne semble pas devoir se modifier. Parallèlement de fortes poussées inflationnistes se manifestent comme conséquences de facteurs externes et aussi de facteurs internes (expansion monétaire, spéculation, etc...). Le secteur qui connaît un accroissement rapide et qui continue de jouer un certain rôle de support de la croissance est celui du bâtiment et des travaux publics, mais c'est un secteur qui, de par sa nature même, ne peut avoir que de faibles effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

Cette évolution défavorable influe également sur la réalisation du Plan actuel, dont certains projets seront probablement remis à plus tard.

Donc, malgré des atouts importants (infrastructure relativement développée, richesses minières et agricoles diversifiées) l'économie marocaine demeure encore extrêmement vulnérable et sa croissance dépendante accuse ses faiblesses. Les espoirs un moment suscités par une hausse importante du prix des phosphates et par des perspectives d'accroissement de leurs exportations, (ce qui laissait supposer un financement aisé du Plan) ont été démentis par l'évolution ultérieure. D'où le recours à des emprunts massifs sur les marchés financiers extérieurs, à des taux d'intérêt élevés.

Une des faiblesses persistantes de la croissance économique marocaine est incontestablement le faible taux global d'investissement (entre 13 et 15 % de la PIB durant les dernières années). Il s'agit du taux de la formation brute de capital fixe (c'est-à-dire y compris les constructions de logements, les dépenses de travaux publics et les amortissements); cela veut dire que l'investissement net dans les secteurs productifs est beaucoup trop faible pour entraîner un rehaussement significatif des taux de croissance de la production globale.

Pourtant le Plan (1973-1977) avait fixé des objectifs relativement ambitieux en matière de croissance de la PIB et d'investissement : un taux de 7,5% an pour la PIB et un accroissement annuel de 18 % l'an du volume global de l'investissement, de telle sorte que le rapport de l'investissement brut à la PIB serait de 23 % en 1977.

Compte tenu de ce que nous avons dit précédemment, il ne semble pas que de tels taux pourront être atteints dans le cadre du Plan actuel.

Dans cette situation, quelles perspectives offre l'accord Maghreb-CEE au développement de l'économie marocaine ?

Pour répondre à la question, il faut nous placer dans le cadre de deux hypothèses : la première est celle du maintien du type actuel de stratégie de croissance de l'économie marocaine dans les prochaines années; la seconde est celle de son abandon au profit d'un autre type de stratégie.

La stratégie actuelle et les perspectives offertes par l'accord Maghreb-CEE.

On peut résumer cette stratégie de la façon suivante :

— en matière d'investissement :

Politique économique libérale, encouragement à l'investissement de capitaux privés locaux et étrangers censés capables de promouvoir le développement bien que les investissements publics dépassent largement en volume les investissements privés; les investissements publics demeurent toutefois cantonnés surtout dans les ouvrages d'infrastructure et accessoirement participent au financement de certains projets industriels (sucreries, valorisation des phosphates); quant aux capitaux privés dont le placement est guidé par le critère de rentabilité capitaliste, ils répugnent à s'engager dans les secteurs productifs malgré les stimulants proposés par l'Etat, bien que durant les dernières années la participation de Marocains au capital des entreprises industrielles se soit accrue de façon notable.

— en matière de croissance et de répartition :

Il s'agit de satisfaire la demande solvable préexistante, interne et externe ce qui commande le profil de la croissance des forces productives et l'allocation des ressources d'investissement; les deux moteurs essentiels de la croissance restent toujours la demande externe et les dépenses de l'Etat dans le développement de l'infrastructure, les industries de substitution aux importations créées après l'Indépendance ayant rapidement épuisé leurs possibilités d'expansion (la plupart connaissent actuellement une sous-utilisation importante de leurs capacités de production); l'étroitesse du marché intérieur est considérée comme une donnée quasi-permanente et une contrainte qui limite les possibilités de développement industriel, d'où le choix du Plan actuel en faveur de certaines industries exportatrices adaptées aux "créneaux" offerts par le marché mondial (première transformation de phosphates, sous-traitance industrielle, certaines branches textiles pouvant profiter d'une main-d'œuvre abondante à bon marché telles que la confection, etc...); en l'absence d'une politique volontariste d'élargissement du marché intérieur et de modification de la structure de la répartition du Revenu National, il y a captation d'une grande partie des ressources publiques au profit des classes possédantes urbaines et rurales, d'où une plus grande concentration vers le haut de l'accu-

mulation des fortunes privées et des revenus; durant les vingt dernières années, il s'est produit un élargissement relatif du secteur capitaliste dans l'agriculture et l'industrie, mais au prix de graves distorsions au détriment des masses vivant dans les secteurs précapitalistes, d'une accentuation des déséquilibres régionaux, d'une plus grande extraversion de l'économie.

— en matière de relations économiques avec l'extérieur :

Tentative de diversification des échanges avec l'étranger, mais maintien du libéralisme en matière d'importations, ce qui avantage les groupes et les intérêts déjà installés sur le marché marocain, et encourage l'importation de biens de luxe consommés par la minorité sociale détentrice des plus hauts revenus entraînant des conséquences négatives sur l'équilibre de la balance des paiements; encouragement des exportations et tentative limitée de rationalisation des exportations agricoles par l'intermédiaire de l'Office de Commercialisation et d'Exportation (OCE), la tendance fondamentale demeurant orientée vers les marchés de l'Europe Occidentale, bien que pour certains produits (comme les agrumes) on assiste depuis peu au développement de leurs ventes sur d'autres marchés (Union Soviétique); les options officielles tendant à encourager les investissements de capitaux privés étrangers n'ont pas obtenu de résultats remarquables jusqu'ici (par exemple entre les années 1960 et 1967 les entrées de capitaux privés ont été très faibles, en moyenne/an 50 millions de DH) alors que l'exportation de revenus du capital (et la fuite des capitaux sous diverses formes) demeure importante; les relations économiques avec les pays du Maghreb, les autres pays arabes, les pays africain et d'une façon générale les pays du dit Tiers-Monde restent assez faibles, sinon tout à fait marginales (même en y incluant les prêts ou les promesses de prêts faits par certains pays arabes producteurs de pétrole).

Partant de l'hypothèse que ce type de stratégie sera maintenu dans les prochaines années, quelles perspectives s'offriront à l'économie marocaine par la conclusion de l'accord Maghreb-CEE ? Afin d'apprécier ces possibilités, il nous faut d'abord brièvement rappeler certaines caractéristiques des relations Maroc-CEE à la lumière de l'application de l'accord de 1969.

Les limites de l'écoulement de produits agricoles sur la CEE et les choix de la politique agricole du Maroc.

L'application du précédent accord révèle que les relations privilégiées du Maroc avec la CEE n'ont pas accru la capacité d'exportation de produits agricoles du pays vers le Marché Commun Européen. Rappelons que dans le total des exportations agricoles du Maroc, la part de la CEE (1) est de 66 %

(1) Statistiques OCE - Bulletin de la BMCE; tous les chiffres qui suivent concernant les exportations sont tirés de la même source.

en volume (moyenne des années 1970-1974) et 74 % en valeur (moyenne des années 1970-1974).

Les exportations agricoles vers la CEE sont marquées par l'irrégularité, la baisse ou la stagnation suivant les années.

Evolution du total des exportations agricoles vers la C.E.E.

	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Poids en tonnes :	1.086.026	804.671	960.742	1.264.556	899.490
Indice :	100	74	88	116	83

On remarque une baisse de l'ordre de 25 % en 1971 par rapport à 1970, de 12 % en 1972/70 et de 17 % en 1974/70.

Les difficultés de commercialisation des agrumes sur le marché de la C.E.E. se reflètent dans les chiffres suivants :

Exportations d'agrumes vers la CEE

	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Poids en tonnes :	376.418	347.912	358.466	459.507	326.728
Indice :	100	92	95	122	87
Valeur (milliers DH)	238.869	261.100	278.300	345.700	243.400
Indice :	100	109	116,5	145	101,8

Pour les primeurs, on enregistre une quasi-stagnation; leurs exportations en volume ont connu l'évolution suivante (indice-volume) pour les cinq années :

100	99,3	94,7	127	103,8
-----	------	------	-----	-------

L'évolution relativement favorable des exportations de conserves végétales :

100	116	135	148	130
-----	-----	-----	-----	-----

ne saurait faire oublier la situation dramatique des vins après la suppression du contingent sur la France en 1967.

A noter également que le principal acheteur de produits agricoles marocains au sein de la C.E.E. est demeuré la France fournissant 64 % des recettes d'exportations de produits agricoles vers la C.E.E.

Le pouvoir d'achat des exportations agricoles enregistre une nette diminution, si nous nous basons sur le rapport des valeurs de la tonne d'agrumes exportée et de la tonne de tracteurs importée :

	1972	1973	1974
Tonne d'agrumes exportée	778	757	744
Tonne de tracteurs importée	6.276	7.534	8.800
	$\frac{778}{6.276} = 0,12$	$\frac{757}{7.534} = 0,10$	$\frac{744}{8.800} = 0,08$

L'accord de 1969 entre le Maroc et la C.E.E. n'a pas abouti, pour le Maroc, ni à une garantie de quantités à écouler ni à une garantie de prix rémunérateurs d'écoulement.

Certes, l'accord de 1976 est plus large que le précédent. Il englobe davantage de produits en plus des autres volets de la coopération qu'il prévoit. S'il facilite le maintien des courants d'échange actuels, peut-on estimer qu'il encouragera un développement notable à long terme des exportations agricoles marocaines à destination de la C.E.E., sur lequel mise la stratégie de croissance actuelle de l'économie marocaine ? Il est permis d'en douter.

Les prévisions de l'OCE tablent sur des productions pour les cinq prochaines années de :

- 1.330.000 tonnes d'agrumes en 1980 sur la base de 4,5 à 5 % d'accroissement par campagne;
- 840.000 tonnes de primeurs en 1980; la production de tomates serait multipliée par trois fois, celle des légumes par cinq fois, celle des pommes de terre par 1,3;
- 160.000 tonnes de conserves végétales;
- 30.000 tonnes de coton (soit une augmentation de 50 % par rapport à 1970).

En ce qui concerne les agrumes, l'OCE prévoit une exportation en 1980 de 800.000 tonnes; or le taux global de progression des exportations d'agrumes a été à peu près de 1 % en moyenne/an de 1969 à 1974 et au niveau de

la C.E.E. (— 1 %) soit en fait une régression. Le différentiel de 20 % dont profitait le Maroc par rapport à l'Espagne et Israël est en train de disparaître, ce qui place les agrumes du Maroc dans une position plus défavorable. Au mieux, on peut prévoir une stagnation des exportations marocaines d'agrumes vers la C.E.E. à leur niveau actuel soit une moyenne annuelle de 340.000 tonnes.

Sur un plan plus global, le protectionnisme agricole de la C.E.E. et les avantages qu'elle accorde à des pays tiers de plus en plus nombreux, notamment dans le cadre de sa politique méditerranéenne, révèlent la fragilité des avantages accordés au Maroc.

La politique agricole de la C.E.E. vise l'autosuffisance, et elle se base sur la préférence communautaire, encouragée par l'aide du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA), qui finance notamment l'amélioration du secteur communautaire européen des agrumes. Le système de prélèvements et de taxes compensatoires, la clause de sauvegarde, l'imposition d'un prix-plancher et d'un calendrier pour certaines exportations (primeurs) etc..., sont autant de mesures qui exercent un impact négatif sur le développement à long terme de nos exportations agricoles. La Turquie, la Grèce, l'Espagne s'acheminent vers l'adhésion à la C.E.E., ce qui leur permettra de bénéficier de la préférence communautaire et donc d'une protection rigoureuse au détriment des produits marocains. Le fait de traiter les produits de l'agro-industrie comme les produits agricoles et de les soumettre à la politique protectionniste de la C.E.E. est également un élément très négatif pour le Maroc.

Ces perspectives peu encourageantes pour les exportations agricoles marocaines vers la C.E.E., dans les prochaines années doivent être d'autant plus préoccupantes que le déficit de notre balance commerciale avec les pays de la C.E.E., après avoir été contenu dans des proportions raisonnables durant les dernières années, a connu en 1975 une ampleur inquiétante, qui n'est pas seulement liée à la mauvaise récolte de cette année-là, nécessitant des importations importantes de céréales. D'après les dernières estimations, il se serait élevé à plus de 2 milliards de DH, soit environ la moitié du déficit total, alors que pour les années précédentes il avait évolué comme suit (en millions de DH) :

$\frac{1970}{165}$	$\frac{1971}{307}$	$\frac{1972}{76}$	$\frac{1973}{127}$	$\frac{1974}{137}$
--------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

De toute cette analyse découle une conclusion essentielle quant à la nécessité d'une réorientation fondamentale de la stratégie du développement de l'économie marocaine et en particulier de son agriculture. En soulignant

cette nécessité, nous ne tentons nullement de minimiser les possibilités de coopération entre notre pays et la C.E.E. sur une base équitable et mutuellement avantageuse, mais comme dit un proverbe français : "la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a".

Depuis plus de 10 ans, la stratégie économique tracée par les responsables marocains a accordé une priorité au développement d'une agriculture de type capitaliste, essentiellement tournée vers les cultures exportables, sur la base d'une sorte de pari selon lequel le marché de la C.E.E. absorberait des quantités constamment croissantes de produits marocains. D'immenses ressources, surtout d'origine publique, furent investies dans ce but (équipement hydraulique, etc.) au point qu'à l'heure actuelle le secteur moderne capitaliste de l'agriculture arrive à produire les 2/3 de la valeur ajoutée agricole sur 20 % seulement de la superficie cultivée, alors que le secteur pseudo-traditionnel produit le tiers restant sur 80 % de la superficie. Simultanément des produits essentiels pour la consommation nationale ont enregistré des déficits croissants, nécessitant chaque année des importations de plus en plus coûteuses : céréales, produits laitiers, huile, viande, sucre (bien que pour ce dernier produit un effort a été fourni depuis plusieurs années en vue d'accroître sa production).

Les conséquences d'un tel pari sur l'allocation des ressources d'investissement et le profil de la croissance des forces productives dans l'agriculture se révèlent non seulement extrêmement risquées, mais également coûteuses en termes financiers (subventions pour maintenir les prix à la consommation de produits alimentaires de base, lourde hémorragie de devises) et en termes socio-économiques aussi (aggravation des distorsions entre secteur capitaliste et secteur pseudo-traditionnel due notamment à la captation par le premier des ressources en capitaux, en cadres, en techniques modernes, etc...).

La réorientation du développement agricole à laquelle nous faisons allusion doit faire partie d'une stratégie d'ensemble dont l'un des fondements sera l'élargissement du marché intérieur grâce à de profonds changements des structures socio-économiques, notamment des structures agraires actuelles. Ce qui permettrait simultanément de modifier la structure de la production agricole dans le sens de la satisfaction prioritaire des besoins fondamentaux de la masse de la population et d'élever son niveau de vie moyen, tout en réalisant des excédents exportables de certains produits.

Comme nous l'avons dit et écrit il y a plus de dix ans de cela, le sort de l'agriculture marocaine, son développement et son avenir ne sauraient dépendre d'une intégration plus poussée dans l'Europe du Marché Commun.

Le type actuel de croissance industrielle et ses possibilités d'avenir.

Les produits industriels exportés par le Maroc entrent librement sur le marché de la CEE (à l'exception de ceux de l'agro-industrie).

Si nous essayons d'analyser les tendances du passé, depuis la signature de l'accord de 1969, on peut constater que certaines branches de l'industrie textile, essentiellement la confection et la bonneterie, ont connu une expansion indéniable. Par exemple, les exportations de vêtements de dessus confectionnés au Maroc auraient progressé entre 1969 et 1974 à un taux annuel moyen de l'ordre de 48 %. Les ventes marocaines des seuls "dessus hommes" sont passées de 180 tonnes en 1969 à 1.364 tonnes en 1973. Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation par le secteur de la confection en 1974 aurait augmenté de près de 60 % par rapport à 1973². La tendance est confirmée par l'accroissement du nombre de machines à coudre qui est passé de 3.800 à près de 10.000 entre 1970 et 1974³.

En nous basant sur les tendances du passé, nous pouvons dire que l'association Maroc-CEE pourra continuer à stimuler ce type d'industrie ainsi que les industries de sous-traitance. Il s'agit là d'ailleurs d'une tendance objective, à l'échelle mondiale, entre pays du "Centre" et de la "Périphérie", dans la mesure où les activités de confection exigent beaucoup de main d'œuvre pour leur élaboration (près de 25 % du prix de revient) pour des durées de travail relativement plus longues que dans les pays capitalistes développés. Par ailleurs, les grands groupes capitalistes peuvent avoir intérêt à encourager l'implantation directe, dans des pays sous-développés, d'industries de sous-traitance, dans la mesure où de telles activités dans les formations capitalistes industrialisées sont fréquemment subventionnées ou bénéficient de facilités spéciales de crédit⁴.

Toutefois, dans un domaine où le Maroc dispose d'atouts extrêmement sérieux et puissants, celui de la transformation des phosphates jusqu'au stade de la fabrication des engrais, l'accord avec la CEE ne lui offre pas de perspectives particulières, étant donné la forte concurrence des grands groupes producteurs d'engrais; le seul "créneau" qui lui est entr'ouvert est celui de la fabrication et de l'exportation d'acide phosphorique, c'est-à-dire, d'une première transformation, elle-même parfaitement compatible avec des impératifs de rentabilité et de diminution du coût du transport vers les centres de fabrication d'engrais.

2) Sources : Office des Changes et Association Marocaine des Industries Textiles.

3) D'après l'ODI cité par M. Germouni : Thèse de Doctorat d'Etat sur l'engineering.

4) BIRD, Etude sectorielle sur l'industrie, 1972, p.16, cité par M. Germouni : Thèse de Doctorat d'Etat sur l'engineering.

Si un tel type de croissance industrielle peut avoir des chances d'élargissement, alors qu'il n'est appuyé ni par un solide marché intérieur (ce qui limite les possibilités de développement d'une puissante industrie d'engrais par exemple), ni par une industrie de biens d'équipement à l'intérieur du pays, cela ne saurait se faire qu'au prix d'un alourdissement des importations de biens d'équipement et demi-produits, avec une aggravation de la dépendance financière et technologique.

Certains peuvent spéculer sur la possibilité de voir des capitaux provenant de pays arabes riches en pétrole s'investir au Maroc afin de profiter des facilités d'exportation sur la C.E.E. Pour le moment, c'est surtout le prix du m² qui est en train de grimper dans les grandes villes du Maroc.

On remarquera aussi que dans le cadre du volet de la coopération financière, le montant des prêts accordés par la C.E.E. au Maroc (et aux autres pays du Maghreb) demeure plutôt modeste, bien en deçà de ce qu'escomptaient les responsables marocains. Ceux-ci, dans le cadre de leur politique économique, espèrent toujours qu'un afflux important de capitaux européens se manifesterait un jour en direction du Maroc. Cet élément nouveau dans les relations Maroc-CEE que constitue la coopération financière influera-t-il sur le comportement des investisseurs privés européens ? Comme il y a d'autres éléments aussi qui entrent en jeu dans la détermination de ce comportement, il ne semble pas qu'il faille s'attendre, dans un proche avenir, à de grandes modifications dans ce domaine. Tout au plus, dans le cadre des tendances que nous avons signalées plus haut telles que le développement d'industries de sous-traitance etc..., liées à des groupes transnationaux, il se pourrait que certains investissements nouveaux voient le jour.

Les possibilités d'expansion qu'offre l'accord Maroc-CEE à l'économie marocaine dans le cadre de la stratégie de croissance actuelle demeurent donc limitées. Et ceci non seulement en raison de la propre stratégie et politique de la C.E.E., du degré de puissance, de concentration et de compétitivité de ses firmes, de la place qu'elle occupe dans le système capitaliste mondial etc..., mais aussi à cause même du type de stratégie imprimé à la croissance de l'économie marocaine.

La question que nous sommes en droit de poser est donc de savoir quel genre de coopération serait possible avec la C.E.E. en cas d'adoption par le Maroc d'un autre type de stratégie.

Pour un autre type de stratégie de développement

Pour nous un autre type de stratégie est concevable et possible, tout en précisant que le choix qui est fait à un moment donné de l'histoire de tel ou tel type de stratégie dépend du rapport des forces sociales en présence, et de

la capacité de celles qui contrôlent l'Etat à faire prévaloir leurs intérêts et leur vision idéologique.

Une stratégie de développement dépend d'abord du contenu que l'on donne au développement : nous définissons le développement comme un processus cumulatif et continu de croissance des forces productives *englobant l'ensemble de la population et des secteurs économiques*, à la suite de *changements structurels* profonds, permettant la mise à jour de *mécanismes internes d'accumulation et de progrès*.

De cette conception du développement découle la nécessité de la recherche d'une plus grande autonomie économique de décision, d'une plus grande maîtrise du profil de la croissance des forces productives accompagnant leur libération, ce qui implique notamment un élargissement sérieux du marché intérieur, un développement intégré de l'agriculture et de l'industrie, une mobilisation efficace du surplus économique (défini ici comme la différence entre le produit national et la consommation nécessaire de la société) et la réorientation de l'affectation des ressources potentielles d'investissement de la société. Il s'agirait donc de bannir les gaspillages et les emplois improductifs du surplus économique (en particulier au niveau des importations de certains biens de consommation ostentatoire) ce qui implique entre autres un contrôle assez poussé du commerce extérieur; il s'agirait aussi de donner un rôle nouveau à l'investissement public, en premier lieu dans les secteurs jugés décisifs pour le développement à long terme, et de consentir des investissements sociaux plus importants (équipement sanitaire, enseignement, etc...).

La recherche, dans certains cas, de technologies plus adaptées aux problèmes à résoudre que les technologies importées, fait également partie intégrante d'une telle stratégie.

La poursuite vigoureuse d'une politique de diversification du commerce extérieur avec tous les pays et le développement de "liaisons horizontales" de complémentarité avec les autres pays arabes, africains, sont également des axes qui permettront de consolider le déploiement d'une telle stratégie.

La C.E.E. a sa propre stratégie économique et politique. Comment se comportera-t-elle à l'égard d'une authentique stratégie de développement du Maroc ? Et plus tard de la stratégie d'un Maghreb Arabe Uni, ayant surmonté ses contradictions actuelles ?

La réponse dépendra évidemment d'elle-même, et de la compréhension qu'elle aura de ses véritables intérêts.

Lorsque nous luttons pour un nouvel ordre économique international, nous ne posons pas le problème seulement en termes de "revendications" à l'égard des pays capitalistes développés; nous le posons également en

termes de changements conscients, délibérés, volontaristes, de nos propres structures socio-économiques, de notre propre système de production, de répartition de l'allocation des ressources.

Dans ce cadre, il n'est nullement dit que la recherche, par la C.E.E. d'une certaine complémentarité avec nos pays soit la formule la plus avantageuse à long terme pour nos peuples et nos classes laborieuses.

Jusqu'à quel point la C.E.E., compte tenu de son système socio-économique actuel basé sur la logique du profit maximum, des liaisons internationales de ses grandes firmes transnationales etc..., est-elle disposée à aller dans la voie du changement de l'ordre économique international actuel dont elle profite indéniablement ? Ce sont là des questions cruciales du présent et de l'avenir.

A titre d'exemples, seulement, nous voudrions signaler certains domaines majeurs qui impliqueront un réajustement de la coopération, dans une perspective d'authentique développement de notre pays :

1°) — La C.E.E. accepterait-elle que le Maroc opère une sélection rigoureuse des biens qu'il importe des pays-membres, dans la mesure où cela serait nécessaire à sa propre industrialisation et à la mobilisation de son surplus économique ?

2°) — Admettrait-elle que le Maroc puisse conclure dans certains cas des accords privilégiés avec des pays extérieurs à la C.E.E. nous permettant une plus grande diversification des échanges extérieurs et l'acquisition de biens d'équipement à des conditions moins onéreuses, la non-admission de la réciprocité des avantages consentis pour l'exportation de produits industriels sur une très longue période ? (ce qui est contraire aux dispositions de l'accord actuel Maroc-CEE qui prévoit la possibilité de cette réciprocité dans quelques années).

3°) — Jusqu'à quel point est-elle disposée à accepter un mécanisme d'indexation des prix des matières premières et des produits agricoles que nous exportons sur les prix des biens industriels que nous lui achetons ?

4°) — Compte tenu de ce que l'industrialisation du Maroc est une nécessité vitale, en fonction d'abord d'un marché intérieur élargi et dans le cadre d'une intégration économique maghrébine, arabe et africaine, quelles possibilités d'exportation de produits industriels s'offriraient au Maroc, en dehors des "créneaux" actuels que nous avons précédemment signalés ?

Face aux impératifs d'un authentique développement de l'économie marocaine reposant sur d'autres choix socio-politiques et socio-économiques que les choix actuels, nous pensons que la coopération Maroc-CEE sera tou-

jours possible et fructueuse, dans le respect réciproque des souverainetés et des options.

Seulement il ne faut pas se dissimuler l'ampleur des reconversions, des réajustements que cela impliquera si nous voulons réellement donner au terme de coopération son sens véritable.

Il faut prendre conscience de tout cela, de part et d'autre de la Méditerranée, afin d'éviter un "dialogue de sourds", la perpétuation de situations de force que le mouvement socio-historique réel remettra en cause tôt ou tard, la recherche d'avantages à court terme au détriment d'une coopération basée sur une vision dynamique à long terme.

Abdel Aziz BELAL

Mai 1976